



Pilote de drone : préparation à l'examen Drone théorique et à l'obtention de la DNC

Pré-requis	Avoir des bases solides sur le pilotage de drones. Notions de prise de vues, connaissance de l'informatique nécessaires.
Objectifs	Préparer à l'examen Drone théorique par de la DGAC. Cet examen d'une heure se présente sous la forme d'une série de 40 questions QCM. Maîtriser le pilotage des drones multicoptères de grosse taille avec des équipements lourds (3,5 kg embarqués) : préparation et passage de la DNC obligatoire.
Durée	10 jour(s)

PREPARATION A L'EXAMEN DRONE THEORIQUE

Météorologie et aérologie,
Réglementation aérienne
Facteurs humains et sécurité du vol
Altimétrie
Aéronef et mécanique du vol
Navigation
Utilisation et entretien des matériels
Connaissances générales et spécificité des aéronefs pilotés
Performance, préparation et suivi du vol
Systèmes de navigation par satellite, Gns, Navigation assistée par satellite
Travaux pratiques/ séances questions réponses
Entraînement à l'épreuve (QCM de 60 questions)

RÉGLEMENTATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Informations aéronautiques : cartes et zones aéronautiques, distances d'évolution par rapport aux aérodromes
Réglementations drone
Préparation MAP (Manuel d'Activité Particulière)
Démarches relatives à la réalisation d'une mission (S1, S2, S3, S4)
Exercices pratiques sur les démarches avec différents scénarios / cas de figure

PRATIQUE SUR DRONES ÉCOLE ET PROFESSIONNEL

Déplacements simples
Déplacements combinés
Pilotage vol normal

157 boulevard Macdonald 75019 Paris - tél : 01 56 20 19 21
email: info@lapins-bleus.com - www.lapins-bleus.com

Pilotage dans les 3 modes : Manuel, ATTI, ATTI/GPS Pilotage en vol inversé
Mise en pratique sur des scénarios de cas concrets
Démonstration du Fail Safe, home lock, POI
Exercice de prise de vues vidéo et photo en alternance pilote/cadreur
Lors de la mise en pratique le stagiaire commence par une série de vols en double commande avec l'instructeur
Ensuite le stagiaire pilote seul sur les exercices donnés par l'instructeur

SUJETS THÉORIQUES ABORDES ENTRE LES VOLS

Présentation détaillée des constituants
Programmation du module (DJI Naza MV2- DJI A2- N3 / A3, dji go 4)
Programmation de la radiocommande
Préparation, vérification et mise en oeuvre du vecteur
Présentation des batteries LIPO : caractéristiques, précautions d'utilisation, accessoires)
Règles de sécurité à respecter
Présentation nacelles : photo-vidéo 2 axes, 3 axes, moteurs brushless, servo
Mise en oeuvre des nacelles : paramétrage du soft, équilibrage de la nacelle
Pilotage de la nacelle
Transmission vidéo

PASSAGE DE L'EXAMEN OBLIGATOIRE DNC (DÉCLARATION NIVEAU DE COMPÉTENCE)

Le passage de la DNC est composé de deux parties :
1/ QCM sur la partie théorique
2/ Evaluation en vol suivant un scénario établi
La DNC (Déclaration Niveau de Compétence) qui est remise en fin de formation après que le stagiaire ait réussi les parties 1 et 2 de l'examen, est le document imposé par DGAC pour voler en conformité avec la loi.